

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

17 novembre 2025

## PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° II-2573

présenté par

Mme Balage El Mariky, M. Amirshahi, Mme Arrighi, Mme Autain, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, M. Biteau, M. Arnaud Bonnet, M. Nicolas Bonnet, Mme Chatelain, M. Corbière, M. Davi, M. Duplessy, M. Fournier, Mme Garin, M. Damien Girard, M. Gustave, Mme Catherine Hervieu, M. Iordanoff, Mme Laernoës, M. Lahais, M. Lucas-Lundy, Mme Ozenne, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, M. Roumégas, Mme Sandrine Rousseau, M. Ruffin, Mme Sas, Mme Sebaihi, Mme Simonnet, Mme Taillé-Polian, M. Tavernier, M. Thierry et  
Mme Voynet

-----

**ARTICLE 49****ETAT B****Mission « Sport, jeunesse et vie associative »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

*(en euros)*

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Sport	0	115 000 000
Jeunesse et vie associative	115 000 000	0
Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2030	0	0
<b>TOTAUX</b>	115 000 000	115 000 000
<b>SOLDE</b>	0	

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement du groupe écologiste et social vise à garantir le développement du service civique.

Le service civique est depuis 15 ans reconnu comme une politique efficace en faveur des jeunes et de la cohésion nationale. La Cour des comptes a rendu un rapport saluant son efficacité en 2021. Pourtant, ce dispositif subit des coupes budgétaires drastiques depuis deux ans. Alors qu'il était censé accueillir 150 000 volontaires en 2025 et bénéficiait dans la LFI 2025 d'une enveloppe de 580 millions d'euros, les gels successifs ont réduit le budget 2025 de 42M€, supprimant 15 000 postes de service civique sur le dernier trimestre 2025. Le PLF 2026 prévoit 465M€ pour le service civique, soit 40 000 places de moins que les engagements pris par l'État pour 2025. Alors que les chiffres sur la santé mentale des jeunes sont alarmants, il est essentiel de consolider le service civique, levier essentiel de l'engagement des jeunes.

Cet amendement, travaillé avec le Mouvement associatif, vise à abonder de 115 millions d'euros l'action 04 Développement du service civique du programme 163 Jeunesse et vie associative, et de minorer du même montant l'action 02 Développement du sport de haut niveau du programme 219 Sport. Ce mouvement est purement formel et nous demandons au Gouvernement de lever le gage.